

# FMRI



## FORUM DES MINISTRES RESPONSABLES DE L'IMMIGRATION

### **Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de l'immigration se réunissent pour planifier l'avenir du système d'immigration au Canada**

#### **Communiqué**

**Le 28 juillet 2022 – Saint John (Nouveau-Brunswick)** – Les membres du Forum des ministres responsables de l'immigration (FMRI) se sont réunis aujourd'hui pour discuter de diverses possibilités quant à l'avenir de l'immigration au Canada ainsi que de certaines initiatives visant à remédier à la pénurie de main-d'œuvre partout au pays. Les ministres ont discuté de divers moyens afin de maximiser l'efficacité du système d'immigration en vue de répondre aux besoins économiques et régionaux, notamment par une augmentation de la participation des provinces et des territoires (P-T) dans les processus de sélection, l'élimination des doublages, l'augmentation des allocations dans le cadre des Programmes des candidats des provinces et des territoires (PCP) avant le 31 mars 2023. Par ailleurs, les ministres ont échangé au sujet de la réponse canadienne en matière d'immigration face à l'invasion à grande échelle de l'Ukraine et à la crise humanitaire en Afghanistan. Ils ont également abordé les mesures fédérales, provinciales et territoriales visant à attirer des immigrants afin de combler les besoins démographiques et ceux du marché du travail ainsi que les récents efforts en matière d'établissement et d'intégration des nouveaux arrivants.

Les ministres ont fait le point sur les progrès accomplis vers la mise en œuvre du [Plan stratégique pour l'immigration \(PSI\) fédéral, provincial et territorial 2020-2023](#) et ont réitéré leur engagement à veiller à ce que le système d'immigration soit un outil efficace pour favoriser la reprise économique, assurer la protection des populations les plus vulnérables à l'échelle mondiale, et appuyer les nouveaux arrivants afin qu'ils puissent participer pleinement et réussir au sein d'une société canadienne accueillante. Les ministres se sont exprimés en faveur d'une plus grande collaboration fédérale, provinciale et territoriale en ce qui a trait aux services d'établissement des résidents temporaires, aux politiques d'immigration, ainsi qu'aux programmes et aux cheminements permettant de passer d'un statut temporaire à la résidence permanente.

Les ministres de l'immigration du Canada ont condamné l'invasion de l'Ukraine par la Russie et ont renouvelé leur engagement à accueillir et à appuyer les Ukrainiens déplacés et les membres de leur famille alors qu'ils fuient la violence. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont collectivement pris des mesures afin de réagir à la fois à la crise humanitaire en Afghanistan et à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, notamment en accélérant l'arrivée des ressortissants Ukrainiens au Canada et en étendant l'accès aux services dont ils ont besoin

pour vivre, travailler ou étudier. Les ministres ont convenu que, bien que les Ukrainiens arrivant au Canada à titre de résidents temporaires contribuent déjà à leurs nouvelles communautés, plusieurs requièrent un soutien considérable. Les P-T ont noté que de nombreux Ukrainiens souhaitent obtenir la résidence permanente et ont fait part de la nécessité de mobiliser des ressources fédérales supplémentaires afin d'assurer le succès de leur arrivée et de leur installation.

Ainsi, nous avons accueilli près de 17 000 réfugiés afghans d'un océan à l'autre avec nos partenaires du FMRI. Les membres du FMRI ont également insisté sur la nécessité d'une approche concertée entre les gouvernements afin de s'assurer que ces nouveaux arrivants sont accueillis d'une manière globale et coordonnée.

Au cours de la dernière année, l'immigration a continué de contribuer à la croissance démographique et économique au Canada. Les ministres ont fait état des efforts concertés des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ayant permis d'accueillir et de permettre l'établissement de plus de 405 000 immigrants en 2021, un nombre record. Les consultations fédérales, provinciales et territoriales sur les priorités communes relatives au plan des niveaux d'immigration demeurent une pierre angulaire du système d'immigration du Canada. Les ministres ont reconnu qu'il est nécessaire de s'appuyer sur des efforts de consultation et de recueillir plus efficacement les points de vue des divers intervenants, des partenaires et des peuples autochtones du Canada.

Les membres du FMRI ont discuté de la nécessité pour le gouvernement fédéral d'améliorer les délais de traitement des dossiers d'immigration. Ils se sont penchés sur les résultats des mesures spéciales mises en place par ce gouvernement pendant la pandémie et ont convenu que, à l'avenir, les stratégies d'immigration à court terme doivent être cohérentes avec les objectifs à plus long terme. Au moment de planifier pour l'avenir, il sera important de surveiller et de comprendre les répercussions des pressions actuelles et émergentes sur le système d'immigration, notamment la demande croissante en matière de logements et de services sociaux.

Les ministres ont reconnu que, bien que des possibilités d'amélioration demeurent, le Canada est doté de l'un des systèmes d'immigration les plus exhaustifs et les plus conviviaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Par suite d'une réflexion sur la complexité accrue du système d'immigration économique, les ministres ont convenu de la nécessité de mettre en place un système plus souple et axé sur le client. Ils ont souligné les responsabilités et les rôles essentiels des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux à l'égard du système d'immigration du Canada, de même que l'importance de travailler de concert afin d'assurer la complémentarité et la souplesse des programmes. Ils ont reconnu qu'il est essentiel que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux collaborent afin d'atteindre leurs objectifs en matière d'immigration économique dans les régions. Ils ont mis en lumière le fait que l'expertise des P-T concernant les besoins en temps réel des marchés du travail régionaux réel doivent être mises à profit.

Par ailleurs, les ministres ont envisagé des moyens pour répondre aux besoins des régions et accroître l'immigration dans les petites communautés, les communautés rurales et les communautés éloignées du Canada, notamment en cartographiant et en coordonnant les capacités économiques et d'installation à travers le pays, et ce, en faisant le bilan des leçons tirées du Programme d'immigration au Canada atlantique (PICA) et du Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord (PPICRN). Les PCP, qui sont bien établis et remportent un franc succès, demeurent le principal outil pour l'immigration économique dans

les régions et permettent de faire l'essai de nouvelles approches afin de répondre à un large éventail de besoins du marché du travail ainsi qu'au niveau démographique. [Les ministres des P-T ont appelé à une augmentation à court terme de leurs allocations de nomination dans le cadre du PCP afin de les aider à répondre aux besoins croissants en matière de main-d'œuvre partout au pays, et se sont exprimés unanimement en faveur d'une autorité réglementaire accrue concernant les PCP et le processus de sélection des immigrants économiques.]

Les ministres se sont entendus pour prendre des mesures afin que l'appui du public à l'égard de l'immigration demeure fort, et de continuer à travailler ensemble afin que les objectifs des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux en matière d'immigration à long terme contribuent à la prospérité future du Canada. Ils ont convenu de tenir une réunion à mi-parcours en amont de la prochaine rencontre annuelle du FMRI.

**Remarque :** À la demande du gouvernement du Québec, le ministre québécois responsable de l'immigration a le statut d'observateur à la table des ministres FPT. En vertu de l'Accord Canada-Québec, le Québec assume l'entière responsabilité de l'établissement des niveaux d'immigration ainsi que de la sélection, de la francisation et de l'intégration des immigrants. Dans les domaines relevant de sa compétence, le Québec élabore ses politiques et ses programmes, légifère, réglemente et définit ses propres normes.

**Au sujet du FMRI :** Le Forum des ministres responsables de l'immigration est un organisme décisionnel fédéral-provincial-territorial dont l'objectif est d'appuyer un système d'immigration souple, rapide et efficace pour le Canada. En 2020, les FPT ont défini une vision en matière d'immigration pour le Canada ainsi qu'une mission pour le FMRI. La vision exprime un plan stratégique coordonné pour un système d'immigration qui renforce les avantages économiques et sociaux de l'immigration dans l'ensemble du Canada. La mission du FMRI est de faire progresser les priorités communes en matière d'immigration, et d'améliorer les politiques et les programmes d'immigration du Canada.

## Citations

« L'immigration est essentielle en vue de combler la pénurie de main-d'œuvre partout au pays, et je me réjouis des discussions productives que nous avons eues ici aujourd'hui avec les provinces et les territoires. Alors que le Canada continue de constater une demande accrue de la part de ceux qui cherchent à vivre et à travailler au pays, nos gouvernements continueront de travailler ensemble pour veiller à ce que notre système d'immigration puisse résister à la demande et répondre aux besoins divers de notre clientèle. Nos efforts concertés en matière d'immigration nous aideront à renforcer à court terme notre reprise économique au lendemain de la COVID-19, tout en continuant de contribuer aux économies locales et aux communautés à long terme, et en faisant profiter les communautés d'un océan à l'autre des avantages de l'immigration. »

– L'honorable Sean Fraser, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, et coprésident fédéral du Forum des ministres responsables de l'immigration

« Cette réunion conjointe nous a permis d'établir des stratégies pour simplifier le processus d'immigration afin d'aider les provinces et les territoires à répondre aux priorités de leurs marchés du travail respectifs, tout en trouvant des moyens de faire preuve de plus de souplesse dans nos approches. Nous continuerons de trouver des moyens d'améliorer l'expérience de

tous les candidats à l'immigration et de tous les employeurs et ce, tout au long du processus d'immigration. »

– L'honorable Arlene Dunn, ministre responsable de l'Immigration, ministre responsable d'Opportunités Nouveau-Brunswick, et coprésidente provinciale-territoriale du Forum des ministres responsables de l'immigration

### **Personnes-ressources à l'intention des médias seulement**

#### **Aidan Strickland**

Attachée de presse  
Cabinet du ministre  
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada  
[aidan.strickland@cic.gc.ca](mailto:aidan.strickland@cic.gc.ca)

#### **Relations avec les médias**

Direction générale des communications  
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada  
613-952-1650  
[IRCC.COMMMediaRelations-RelationsmediasCOMM.IRCC@cic.gc.ca](mailto:IRCC.COMMMediaRelations-RelationsmediasCOMM.IRCC@cic.gc.ca)

#### **Michel LeBlanc**

Spécialiste en marketing et communications  
Opportunités Nouveau-Brunswick  
506-227-2845  
[michel.leblanc@onbcanada.ca](mailto:michel.leblanc@onbcanada.ca)